



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/10/2023

MAIRIE

18 Avenue de la Gare

54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr

www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal.

Étai(ent) excusé(s) : Mme FRANCOIS Vanessa

Étai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène, M. ROUY Christophe

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 13

Absents : 2

Excusés : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Subvention exceptionnelle
Délibération n°2023 - 57

Date de convocation

06/10/2023

Date d'affichage

13/10/2023

Considérant les difficultés financières de l'association Amis des Orgues,
Considérant les événements organisés par l'association et son budget prévisionnel,

Il a été décidé de leur accorder une subvention exceptionnelle pour l'année 2023

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

13/10/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité

ACCEPTE

Le versement de la somme de 200 € à l'association Amis des Orgues.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2023.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,

Le Maire

